



AVIS IMPORTANT

Veillez noter que de nouveaux frais seront effectifs à compter du 31 décembre 2020 :

- > Frais pour l'envoi des relevés de portefeuille par la poste : 6,00 \$/trimestre/racine de compte¹
- > Frais pour l'envoi des avis d'exécution par la poste : 2,00 \$/transaction (facturés mensuellement)²

Un choix écologique et payant !



L'inscription aux documents électroniques est gratuite, sécuritaire et disponible en tout temps

- > En passant au numérique, vous avez la possibilité d'enregistrer et d'imprimer l'ensemble de vos documents. Ils demeurent accessibles 24 heures sur 24 sur une période de sept ans et s'archivent automatiquement. De plus, vous êtes avisé par courriel dès qu'un nouveau document est disponible.



Une tarification avantageuse

- > Une fois votre inscription aux documents électroniques effectuée, vous pourrez bénéficier de notre tarification à 0 \$ sur les FNB³ ainsi que d'une tarification avantageuse sur les actions et les options! Consultez la section « Tarification » sur bncd.ca pour connaître toutes les conditions applicables.



Un geste concret pour l'environnement

- > En choisissant de vous inscrire aux documents électroniques, vous posez un geste concret pour l'environnement, en plus de simplifier votre gestion administrative.



Comment s'inscrire ?

- > Accédez à votre compte sur bncd.ca et modifiez la méthode d'envoi en cliquant sur l'icône Profil et préférences.
- > Vous n'avez pas votre code d'utilisateur ou votre numéro de compte ? Composez le 1 800 363-3511 (option 4-1).



**BANQUE
NATIONALE**

COURTAGE DIRECT

❖ Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

514 866-6755
1 800 363-3511

bncd.ca
courtagedirect@bncd.ca

1100, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage
Montréal (Québec) H3B 2G7

- 1 À compter de décembre 2020, si la méthode d'envoi « par la poste » est sélectionnée dans votre profil pour les relevés de portefeuille, des frais de 6,00 \$ vous seront facturés le dernier jour ouvrable du trimestre courant (c'est-à-dire le dernier jour ouvrable des mois de décembre, mars, juin et septembre). Vous avez jusqu'à 48 heures ouvrables avant le dernier jour ouvrable du trimestre courant pour changer la méthode d'envoi dans votre profil.
- 2 À compter de décembre 2020, si la méthode d'envoi « par la poste » est sélectionnée dans votre profil pour les avis d'exécution, des frais de 2,00 \$ par transaction vous seront facturés le dernier jour ouvrable du mois courant pour les transactions intervenues entre le dernier jour ouvrable du mois précédent et l'avant dernier jour ouvrable du mois courant. Vous pouvez changer la méthode d'envoi pour les avis d'exécution à tout moment.
- 3 Chaque transaction doit porter sur un minimum de 100 parts de fonds négociés en bourse (FNB) et doit être effectuée par l'entremise de nos solutions électroniques. Vous devez également recevoir tous vos documents par livraison électronique. Les transactions sur FNB ne générant pas de commissions ne sont pas admissibles dans le calcul du nombre de transactions qui détermine :
 - la gratuité des plateformes transactionnelles;
 - la tarification pour investisseurs actifs;
 - les frais d'administration annuels.

Des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux placements dans les FNB. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur.

Banque Nationale Courtage direct (BNCD) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, du Fonds canadien de protection des épargnants et est une filiale de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA: TSX). BNCD offre des services d'exécution d'ordres sans conseils et ne formule aucune recommandation en matière d'investissement. Les clients sont seuls responsables des conséquences financières et fiscales de leurs décisions de placement.

© 2020 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.